

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 avril 2010
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir), Jérôme FLON (pouvoir), Sylvie DERVILLE (pouvoir)

Secrétaire de séance : Denis GAUDIN

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2010

A : Rajout à l'ordre de séance :

Néant

B : Ordre du jour :

- 1 Voirie 2010 : Le maire donne un état des chemins à entretenir à investir pour l'année 2010. Le conseil donne son accord pour l'entretien des VC7, VC8, CR3, CR16 et pour l'investissement des VC2, CR25, et CR4.
- 2 Taux d'imposition 2010 : Au vu de la conjoncture économique actuelle, monsieur le maire propose de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales. Proposition acceptée.
- 3 Amortissements : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide** d'amortir les travaux de renforcement des réseaux pour une somme de 59 235, 49 €, sur une durée de 20 ans.
- 4 Budgets 2010 : Le conseil a reçu un exemplaire des budgets lors de la convocation de ce conseil.

M14 : Budget principal primitif 2010

Monsieur le maire présente le budget primitif 2010 :

Section de fonctionnement : 183 538.28 €.

Section d'investissement : 291 280.97 €. Les opérations envisagées pour 2010 sont : Aménagement extérieur mairie, Maison de l'Adret, Rénovation secrétariat, Voirie, Raccordement postal, Aire de stationnement.

Propositions acceptées.

M49 : Budget eau et assainissement primitif 2010

Monsieur le maire présente le budget primitif 2010 :

Section d'exploitation : 53 658.19 €.

Section d'investissement : 57 550 €. Il n'y a pas de nouvelles opérations à envisager pour 2010.

Propositions acceptées.

- 5 Maison de l'Adret : Le maire informe le conseil d'une proposition reçue en mairie pour l'achat d'immeubles à Vaugelas. Le conseil accepte la proposition et donne tous pouvoirs au maire pour engager toutes les démarches en vue de la réhabilitation de ces immeubles en logements locatifs.
- 6 Aménagement extérieur de la mairie : le conseil accepte l'achat de bacs à fleurs et d'une fontaine pour l'embellissement de la commune.

- 7 Gymnase : la Communauté de communes du Crestois (CCC) nous informe de l'ouverture prochaine du gymnase et nous demande des renseignements pour l'élaboration de leur planning. Le faible effectif de notre commune ne nous permet pas de pouvoir fournir une organisation de fréquentation. Nous invitons les éventuels pratiquants de la commune à contacter directement le gymnase pour connaître les diverses manifestations sportives.
- 8 SIVOS : A la suite du compte rendu de la dernière réunion du SIVOS, le maire propose, en conformité avec la législation, que la commune ne paie que les dépenses scolaires obligatoires des communes et refuse le règlement de toutes manifestations autres que celles du fonctionnement de base de ces regroupements. Proposition acceptée.
- 9 Grande Traversée des Alpes : le conseil refuse d'adhérer au GTA qui propose la création d'un nouvel itinéraire sur les routes de la lavande.
- 10 Fourniture d'eaux : une demande a été formulée pour une importante fourniture d'eau par un exploitant agricole. Le conseil propose de prendre des renseignements nécessaires avant de s'engager dans de tels travaux.
- 11 Urbanisme : La déclaration préalable de Madame GRANJON Sylvie et Mr VACHER Dominique pour une piscine n'apporte aucune remarque du conseil municipal. Elle sera transmise au service de l'état pour instruction.
La demande de certificat d'urbanisme de Monsieur J. François JAQUIER n'apporte aucune remarque du conseil municipal. Elle sera transmise au service de l'état pour instruction.
- 12 Informations diverses : Le prochain conseil municipal est fixé au 14 mai 2010.
Fin de séance : 21h30